

Date de la convocation :

26 février 2015

Date d'affichage :

06 mars 2015

Objet :

Acquisition licence IV de 1952
Hôtel de la poste

Membres en exercice :	19
Présents :	17
Votants :	18
Absents :	2

VOTES :

Pour :	18
Contre :	0
Abstention :	0

Séance du jeudi 05 mars 2015

L'an deux mille quinze et le cinq mars à 19 h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Christiane BEY, Maire.

Présents : Mmes et Ms MATHIEU F. – EON A.M.. – POIRRIER C. – ANDING M. – DESHAYES J. – CHAPPUIS I. – OSTER C. – VANCON P. – BERTRAND G. – GROSJEAN A. – OUGIER N. – OLLMANN S. – BIGEY R. – GALMICHE N. – ROUSSEL A. – ROSE G.

Absents : CUELHE S. – LARROQUE D.

Pouvoirs : D. LARROQUE à G ; ROSE

Madame le Maire propose au conseil municipal la possibilité d'acquérir pour l'euro symbolique la licence IV de 1952 rattachée à l'hôtel de la Poste.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte l'acquisition de la licence IV de 1952 pour l'euro symbolique.
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette transaction.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme.

Saint-Sauveur, le 05 mars 2015
Le Maire,
Christiane BEY